

# "Écoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre"

I Bilan de la Formation en Seine et Marne

je . tu . il . . . .

18 rue de Saussure 75017 Paris  
tél : 01 42 27 02 27 fax : 01 42 27 67 77



Mission de  
Prévention

## SOMMAIRE

---

<b>A / INTRODUCTION .....</b>	<b>P. 3</b>
<b>B / ORGANISATION ET MISE EN PLACE .....</b>	<b>P. 4</b>
<b>C / LA FORMATION .....</b>	<b>P. 7</b>
1- La journée « Référents » <b>28 septembre 2004</b>	
2- Première journée de formation <b>15 octobre 2004</b>	
3- Deuxième journée de formation <b>5 novembre 2004 .....</b>	<b>P. 8</b>
4- Troisième journée de formation <b>13 janvier 2005 .....</b>	<b>P.10</b>
5- Journée bilan <b>29 juin 2005 .....</b>	<b>P.11</b>
6- Conclusions.....	<b>P.13</b>

## A / INTRODUCTION

---

« Écoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre » est un programme de formation aux questions du repérage, de l'évaluation et du signalement de l'Enfance en danger, destiné à l'ensemble des acteurs de l'éducation et de la protection de l'enfance, dans le cadre de sessions pluri-professionnelles et dans le but de favoriser la mise en place de réseaux pluridisciplinaires de prévention.

Ce programme de formation s'appuie sur un outil pédagogique, conçu par l'association « je.tu.il... » sous la forme d'un DVD, articulant sept courtes fictions inspirées de faits réels et restituant des situations auxquelles peuvent être confrontés les acteurs de la protection de l'enfance. Ces histoires ont été choisies pour les questions qu'elles renvoient dans une complémentarité les unes aux autres. Présenté officiellement aux professionnels le 4 Novembre 2003 lors d'un colloque intitulé : « Enfance en danger, la formation en question, le questionnement partagé », sous le parrainage conjoint du Ministère de la Famille et du Ministère de l'Education nationale, le programme « Écoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre » a suscité un véritable intérêt associé à de multiples interrogations quant à la difficulté à mettre en place une telle formation pluri-professionnelle nécessitant l'implication des différentes institutions dans un même département. Le Conseil général du département de Seine et Marne est le premier à avoir mis en place la formation, aujourd'hui achevée, dont nous avons présenté le bilan le 8 septembre 2005 aux membres du comité pédagogique ayant participé à la conception du programme.

**Bernard Bétrémieux**  
**Virginie Dumont**

## **B / ORGANISATION PREALABLE A LA MISE EN PLACE DE LA FORMATION**

---

**- Marie-françoise Vialaton, Responsable de la Mission prévention, Conseil Général de Seine et Marne**

Le département de Seine et Marne est engagé depuis longtemps sur les questions de l'accompagnement des professionnels autour de la protection de l'enfance : nous avons été l'un des premiers départements à installer la cellule de signalement dès 1989.

L'accompagnement des professionnels autour des questions de la protection de l'enfance est une priorité du schéma départemental de l'enfance dans une double orientation :

- développer une politique permanente d'information et d'échange,
- améliorer la qualité et le partage des analyses ( 2<sup>ème</sup> schéma signé en 2000).

Le programme « Ecoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre » correspondait tout à fait à ces attentes.

Par ailleurs, deux instances départementales permettent la mise en synergie de projets communs :

- La Réunion tripartite, entre le Conseil Général, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les Autorités Judiciaires, permet de faire le point sur l'articulation administrative et judiciaire tous les trimestres. Cette instance existe depuis très longtemps.
- La Coordination des directeurs, créée par le Schéma départemental, réunit tous les six mois l'Education Nationale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Conseil Général, la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales.

Plus concrètement, il y avait une augmentation des signalements, qui ont doublé entre 2000 et 2004 et nous trouvons cet outil essentiel dans l'accompagnement des professionnels pour sa vision inter-institutionnelle.

Un gros travail fut effectué en amont, pour susciter l'envie de découvrir cet outil et participer à cette formation.

**Deux réunions de présentation de l'outil ont été organisées en partenariat avec « je.tu.il... » :**

- Une première réunion le 12 février 2004 qui s'est déroulée en interne, au Conseil Général, avec toutes les directions concernées par la protection de l'enfance pour validation de l'outil, : PMI, SSD, Directeur des UAS, Inspection de l'ASE, SSE départemental, Adoption, Mission de Prévention.

À l'issue de cette réunion qui a permis de créer un débat transversal entre les services au-delà de la Direction de l'Enfance, pilote de l'action, s'est posée la question de savoir comment on allait recruter et à quel futur formateur on allait s'adresser.

Finalement il a été décidé de travailler direction par direction en s'appuyant sur les compétences des personnes et sur leur capacité d'analyse de ces questions.

- Une deuxième réunion le 14 mai 2004 avec des représentants des autres institutions : Education Nationale (Inspecteur d'Académie), Service Social en faveur des élèves, Médecin scolaire départemental et infirmières, Police (Brigade des mineurs), Gendarmerie et Justice.

Bien que la date de la réunion ait été prévue en amont et en accord avec les autorités judiciaires, seul un Substitut a pu être présent, du fait de plannings surchargés.

Quarante personnes ont été invitées à la première présentation, cinquante à la seconde. Trente personnes étaient présentes à chaque fois.

Durant ces deux réunions, l'équipe de « je,tu,il... » a joué un rôle fédérateur permettant de m'inscrire comme référente dans le projet en dehors de ma fonction de conceptrice et d'organisatrice de l'action.

### **Les réactions à l'outil et au programme lors de ces présentations.**

- « **je.tu.il...** » : Durant ces deux présentations, dont le but était de présenter l'outil DVD et le programme de formation, on a pu constater l'efficacité de l'outil dans sa vertu à poser des questions et permettre de verbaliser dans l'échange inter-institutionnel, quel que soit le statut, l'institution, la place dans la hiérarchie.

En même temps qu'ils découvraient l'outil, les participants, regroupés par institution autour de la table, en ont expérimenté le fonctionnement.

Ainsi, et en dehors de toute position d'affrontement, des informations ont pu par exemple être apportées, révélant des méconnaissances de fonctionnement...

Sur fond d'intérêt partagé quant à la nécessité d'une formation de ce type, les positionnements de chacun au regard du DVD étaient hétérogènes, de l'enthousiasme au scepticisme : ainsi les représentants de l'Education Nationale ont exprimé la crainte des réactions agressives de la part de leur public, mettant en avant le risque d'un ressenti « caricatural », la DPJJ étant au contraire tout à fait séduite.

Si certains se sont réfugiés derrière le rôle de référent possible, se mettant ainsi à distance du débat, d'autres au contraire ont d'emblée manifesté une réelle aptitude à occuper la place de formateur... et référent à la fois.

Nous n'avons jamais ressenti d'agressivité ni entre les institutions elles-mêmes ni entre « je.tu.il... » et les institutions, cependant des choses essentielles ont été dites. On notera également que dès que la justice est apparue, le débat a complètement changé. Nous n'étions plus dans l'échange, mais dans le questionnement face à la justice et dans une attente de réponses. Pour la conduite de débat et d'animation, il était important de trouver des stratégies pour essayer de casser ce schéma.

A l'issue de ces journées de présentation, l'ensemble des participants a exprimé le désir de monter les journées de formation, quelles qu'en soient les difficultés, qui ne leur paraissaient d'ailleurs pas insurmontables : il faut noter là que le Conseil Général a parfaitement su se positionner comme facilitateur de la construction de la session sans jamais se poser en leadership.

### **Le co-financement**

**Marie-françoise Vialaton** : Malgré les intentions des autres institutions, le co-financement s'est avéré impossible. Le Conseil Général, par le biais de la Direction de l'Enfance, a donc décidé de financer cette formation. Cette décision a finalement permis de situer le pilotage de l'opération et d'en faciliter l'organisation.

### **La désignation des référents**

**Marie-françoise Vialaton** : Le travail s'est effectué institution par institution pour désigner ou coopter des référents institutionnels en lien avec la Direction de l'enfance : courriers, prise de contacts individuels.

### **La participation des institutions**

**Marie-françoise Vialaton** : Le programme a été monté en partenariat avec quatre institutions auxquelles deux autres, signataires du schéma départemental, ont été ajoutées : la Protection Judiciaire de la Jeunesse et la DASS.

## C / LA FORMATION

---

Chacune des journées de formation a fait l'objet d'un compte-rendu remis, via le conseil général, à chacun des participants.

### 1- La journée « Référents » dite journée de préparation : 28 septembre 2004

- « **je.tu.il...** » : Comme prévu selon le protocole de formation, cette journée réunissait les référents institutionnels du département, à savoir : Marie-françoise Vialaton (CG), Anita Carvalho (EN), Isabelle Burel (DASS), François Malherbe (BDM), Philippe Mithouard (BPDJ), Françoise Cardaire (PJJ), le référent Justice ayant prévenu de son absence mais confirmé sa participation à la première journée .

L'ensemble de ces référents avaient déjà participé aux journées de présentation, ce qui ne les a pas empêché de reprendre le débat à partir des films pour imaginer toutes les questions auxquelles ils pourraient être confrontés. Chacun des représentants des institutions a abordé la place et le rôle de chacun, notamment au travers des thèmes suivants : la parole de l'enfant, signalement et audition, la place de l'enfant, les classements sans suite, la notion de placement, le temps et l'urgence....

Si chacun a pris soin d'apporter des réponses, de se découvrir, les échanges ont été surtout importants entre la police et les autres institutions.

On verra qu'en grande partie, les référents sont devenus eux-mêmes formateurs (comme on le présentait durant les présentations précédentes).

Il y a eu dès cette première journée, une véritable liberté de parole et de respect de tous. Les participants, travaillant dans différents services avec des directives et des préconisations différentes, ont pu se rendre compte qu'il fallait arriver à travailler ensemble malgré ces différences. Il n'y avait pas toujours une seule solution, la « bonne réponse », mais le but était de mettre en commun les connaissances de chacun.

- **Marie-françoise Vialaton** : Pour projeter le travail à venir, il y a eu un débat autour de la définition des découpages géographiques du département en fonction des institutions. Celui de l'Education Nationale, celui des Juridictions, celui de l'Unité d'Action Sociale, sont différents. Le territoire de l'Unité d'Action Sociale fut privilégié.

À l'issue, chaque référent institutionnel a proposé des animateurs pour ses compétences et la complémentarité des métiers. Le pilote du Conseil Général a fait le point avec chaque référent.

Un groupe de 26 personnes (12 du Conseil Général, 6 de l'Education Nationale, 2 de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, 2 de la Police, 2 de la Gendarmerie, 2 de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales - établissements IME...) a été constitué pour participer à la formation.

### 2 – Première journée de formation: 15 octobre 2004

- « **je.tu.il...** » : Cette première journée a consisté en une mise en situation de la formation. Les termes « repérer », « évaluer » et « signaler », ont été mis en questionnement. Chacun a ainsi pu réaliser que le champ sémantique recouvert par ces trois notions varie sensiblement d'une institution à l'autre, voire d'un membre à l'autre d'une institution. L'amalgame est manifeste, d'où la nécessité de préciser ensemble les places, les rôles et les limites de chacun : « **Ensemble en gardant chacun sa place** ».

Trois histoires, et leurs témoignages associés, ont été travaillées à l'appui et l'on peut constater que l'ensemble des thèmes mentionnés dans le livret ont été abordés par les participants de la journée, et ceci quasiment dès le premier film. Le débat a été riche, les projections sur les protagonistes des histoires nombreuses (ainsi l'institutrice a suscité un questionnement inattendu), témoignant d'une juste articulation histoire/témoignages, le principe de la fiction laissant cependant la place à un espace d'interprétation propice à l'implication, sans identification primaire, et à l'échange.

Les interventions du représentant du Parquet, présent dans l'après-midi, ont été très appréciées, n'hésitant notamment pas à aborder, par exemple, la question du sens de lecture du signalement en fonction de son origine. Question qui a provoqué un véritable échange.

Ainsi, personne ne s'est retranchée du questionnement. Compte tenu du public de cette journée, (futurs formateurs) a été souligné le point suivant : ne pas sous-estimer que les publics auxquels auront affaire les futurs formateurs iront moins loin d'emblée, résisteront sans doute davantage. Il s'est avéré par la suite que cette précaution légitime n'était pas de mise : l'outil, dans sa fonction de déclenchement du processus de questionnement partagé est véritablement efficace, quelque soit le statut, la culture institutionnelle, l'âge ...

La conclusion de cette journée était de **ne pas être en situation de performance mais de parcours.**

A l'issue de cette journée, les stagiaires ont reçu chacun un DVD avec pour «mission» de travailler en groupe sur le DVD et son livret pédagogique, de façon à pouvoir simuler lors de la journée suivante une animation, notamment à partir des histoires non encore abordées.

- **Marie-françoise Vialaton** : Après la première journée de formation, il y a eu peu d'échanges entre les animateurs, la période des vacances scolaires étant peu propice. Quelques questions autour de la gestion de l'emploi du temps ont été adressées au pilote de la Direction de l'Enfance : comment trouver du temps en plus de ses missions principales pour travailler en réseau ?

A noter que cette difficulté, présente tout au long de la formation, s'est estompée devant le plaisir et l'intérêt de se retrouver et la plus value de ce travail en réseau.

### **3- Deuxième journée de formation : 5 novembre 2004**

- « **je.tu.il...** » : Entre les deux journées, la plupart des stagiaires ont travaillé individuellement, principalement à partir du livret, soit pour des raisons de gestion logistique (absence de DVD sur le lieu de travail), soit pour des raisons de gestion professionnelle (difficulté de trouver du temps et pour soi et en commun).

A partir de là, nous avons essayé d'identifier les différents types de difficultés pour pouvoir y répondre :

- Liées à la manipulation technique
- Liées à la densité de contenu du livret pédagogique
- Liées au passage de la maîtrise de l'outil à l'acte d'animation

Une étape importante est ainsi franchie : les stagiaires, de simples participants à une formation sont à présent dans le questionnement de l'animateur, c'est-à-dire face à un public au sujet duquel ils s'interrogent : Comment motiver le public et à quel public cette formation s'adresse ?

Les participants qui viennent chercher des informations. Vont-ils être déstabilisés par la démarche de questionnement, cela peut susciter de l'agressivité... Comment vont-ils réagir, comment l'animateur va-t-il être perçu ? « je ne me reconnais pas du tout. »... Ou « il me montre ça, il me voit comme ça. »... La question centrale du regard de l'autre et de la distance à introduire dans l'identification aux personnages se pose alors : Comment « combattre les représentations que l'on se fait de l'autre » ?

L'ensemble des questions posées a permis de mettre l'accent sur deux points essentiels :

- La nécessité de travailler à plusieurs : travailler seul avec l'outil produit exactement l'effet inverse de l'objectif à atteindre : « Plus on regarde seul, moins on peut travailler... » . Un des objectifs du programme est bien de sortir le professionnel de son isolement : la question du lien entre les corps professionnels se joue alors, amenant le groupe à une véritable réflexion sur le travail interinstitutionnel.
- La nécessité de la préparation des sessions pour travailler la distanciation.

Afin de répondre aux problèmes posés, nous leur avons proposé de faire une simulation de session.

A l'issue de cette simulation ont pu être mis en exergue les différents points sur lesquels s'appuyer en animation :

- la formation ne doit pas être le lieu de critique des comportements mais d'identification des questions : le but de la formation est de « démonter » le raisonnement individuel au profit de l'échange, il y a toujours une raison qui amène quelqu'un à agir d'une façon particulière. Ce sont ces raisons qu'il faut essayer d'imaginer afin de dépasser le cadre représenté.
- Afin d'amener la distance et faciliter l'échange après la projection d'un film, il est nécessaire d'engager le débat avant le premier visionnage. Mettre le thème en débat avant de projeter le film est une façon de prendre la distance pour ne plus être dans l'affect ni dans le jugement. C'est aussi une façon de mettre les stagiaires en « position active » plutôt qu'en spectateur désireux de se protéger de la mise en relation avec les membres du groupe : Chaque film doit être projeté pour illustrer des propos tenus au préalable.
- Un des points essentiels de la formation est de travailler le sens des mots et leur contenu
- Au niveau du fonctionnement, l'animation repose sur quatre piliers : Dire son objet (pourquoi, comment). Enoncer la règle du jeu, Maîtriser la parole par l'engagement du débat, Reformuler les questions, réinterroger.
- L'animateur doit être en accord avec l'usage de l'outil, ce qui compte n'est pas l'institution mais les questions qui se posent, pour ne pas rester seul : parce que la protection de l'enfance est l'affaire de tous, « Ecoutons » est un outil destiné à fédérer les professionnels autour de la protection de l'enfance, en questionnement et non en réassurance.

- **Marie-françoise Vialaton** : A l'issue de la journée, ont été organisés trois groupes de six personnes sur le principe du panel représentatif de chaque institution, pour intervenir sur trois territoires : Noisiel, Montereau et Coulommiers.

Afin de continuer à travailler sur l'appropriation de l'outil pour une aisance commune à chacun, une journée supplémentaire a été programmée le 13 janvier 2005.

#### **4- Troisième journée de formation : 13 janvier 2005**

- **Marie-françoise Vialaton** : Entre la journée de novembre et celle de janvier, les équipes ont eu plus de temps pour travailler. Les groupes étaient constitués, la confiance et la connivence est réellement installée. Chacun s'est rendu compte à quel point le travail en commun était important.

- « **je.tu.il...** » : Cette dernière journée de formation a été consacrée au travail sur le fonctionnement des trois équipes de formateurs précédemment constituées, équipes s'étant cette fois-ci toutes réunies chacune de leur côté depuis la dernière journée.

Il s'avère qu'aucun des trois groupes n'a travaillé de la même façon et si l'on retrouve des zones de convergence, en termes de questionnement, c'est en passant par des chemins différents, à l'image de l'outil de formation...

Les restitutions de chacun des trois groupes mettent l'accent d'une part sur le plaisir de travailler en équipe pluridisciplinaire et d'autre part sur la meilleure façon de maîtriser l'outil, décidément support de projection de toutes les complexités mais aussi du rassemblement...

C'est ainsi qu'en cette troisième journée, chacun s'est géographiquement installé dans son groupe de formateurs et non dans son groupe institutionnel de référence.

Chacun des groupes a proposé une simulation de session, les autres formateurs se prêtant au jeu de rôle du public, changeant pour un moment de postures professionnelles et mettant ainsi en lumière les représentations parfois négatives de « l'autre ». C'est à ce moment-là que des réactions agressives ont ressurgi. Jouant le rôle très caricatural des institutionnels qu'ils avaient eu l'occasion de rencontrer.

Ces jeux de rôle ont permis de poser et d'approfondir les techniques formelles d'animation sur lesquelles s'appuyer, à savoir :

- L'accueil du public.
- La place des animateurs face au public
- La présentation du groupe d'animateurs
- La présentation de l'objectif de la journée et du programme qui sert de support
- Le questionnement préalable à la projection d'un premier film
- L'identification des attentes pour lancer le débat.
- La gestion de la parole du groupe

Comme de reposer les points essentiels de contenu :

- Attention à la promesse de l'animation, en termes de réponses ou de modes d'emploi.
- Ne jamais oublier qu'il y a du temps mais qu'il ne faut pas pour autant perdre le fil...
- Ne pas confondre dynamique d'entretien individuel et formation collective.
- Veiller à la polyvalence du groupe de formateurs, tout en étant toujours au clair de qui fait quoi durant l'animation (guide, observateur...). : si le groupe d'intervenants, issus de différents corps professionnels, fonctionne ensemble, alors c'est possible ailleurs.
- Travailler sur le sens des mots et toujours interroger le groupe, dans l'idée de réfléchir ensemble à la complexité du sujet.

Une problématique commune à tous les groupes : la présence d'un représentant du Parquet, difficile à obtenir. Une solution a été proposée : aller voir un magistrat, en tant que formateur, pour voir ce qui peut être joué au coup par coup, selon les endroits, et obtenir ainsi les informations.

On se rend compte, au travers de ces points, que les participants sont passés de la position de stagiaire à la position d'animateur, la question de « quel public ? » ayant été précédemment posée.

Une journée bilan est fixée le 29 juin pour faire le point sur les formations.

- **Marie-françoise Vialaton** : Cette journée supplémentaire de formation s'est avérée indispensable pour structurer réellement l'animation, l'engagement des animateurs et le besoin de soutien par l'équipe pédagogique de « je.tu.il... », dans l'objectif d'une meilleure aisance de l'appropriation de l'outil.

Après cette troisième journée, chaque groupe décide d'organiser une session. Trois dates sont retenues : le 14 avril, le 18 avril et le 7 juin.

Les stagiaires conviés à ces sessions l'ont été via les représentants institutionnels locaux en veillant à avoir un panel représentatif de toutes les institutions. Au final, nous avons eu 26 et 28 personnes par groupes, tous très présents et très investis.

Ayant conscience de l'importance de la présence de représentants du Parquet lors de ces sessions, nous sommes allés à nouveau à leur rencontre avec l'adjointe à la PJJ. Des substituts aux mineurs furent présents sur deux sessions,

## 5- Journée Bilan: 29 juin 2005

### Évaluation de la formation et des sessions organisées par les équipes de formateurs

Préalablement à cette journée, les trois groupes de formateurs ont procédé à une évaluation de leur session, au regard des points positifs et des points négatifs, qu'ils ont fait parvenir au Conseil Général (Mission prévention) et à « je.tu.il... », accompagnée de l'évaluation des participants.

Quelques évaluations des participants à ces sessions, en réponse à la question « De retour dans votre milieu professionnel, suite à cette formation, qu'auriez-vous envie de dire à vos collègues ? » :

- « *Journée de formation très intéressante car rencontre des professionnels avec lesquels nous aimerions avoir des échanges plus souvent et une communication plus facile (police, substitut, BDM) »*
- « *C'était une journée formidable, un vrai espace de parole. Nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres et la méthode de travail proposée est vraiment adaptée. Nous avons construit des savoirs techniques et des savoir-être. L'équipe de formation a très bien su se positionner »*
- « *Première rencontre (enfin) nécessaire et très intéressante entre tous les partenaires qui ont pour rôle la protection de l'enfant, possibilité de tisser un réseau institutionnel indispensable, rompre l'isolement de notre maillon de base : l'école »*
- « *J'ai rencontré des personnes qui travaillent dans le même sens que nous, pour l'intérêt de l'enfant. Ils sont très motivés et désireux d'échanger pour une meilleure*

*appréhension des situations. Je n'hésiterai plus, si j'ai besoin, à appeler et échanger »*

- *« Le DVD a permis de découvrir ou mieux connaître les fonctionnements ou dysfonctionnements des institutions »*
- *« C'est intéressant de suivre cette formation pour partager ses propres questionnements et entendre ceux des autres appartenant à d'autres institutions. La méthode est agréable et facilite la parole, sans jugement »*
- *« La discussion sur le secret professionnel, la nécessité d'insister sur le travail collectif afin d'évaluer une situation m'interroge sur comment fonctionnent mes collègues et finalement comment je fonctionne moi-même »*
- *« Intérêt des regards croisés des différents intervenants (écoles, justice, services médico-sociaux, police) sur la maltraitance, mettre un visage sur un nom, il n'y a pas que des imbéciles ou des feignants dans les autres services. »*
- *« Cette journée m'a permis de découvrir le travail de chaque professionnel dans le domaine de la jeunesse et m'a permis de comprendre le travail des autres et les difficultés liées à celui-ci »*
- *« Journée très riche en termes d'échanges autour des pratiques et des ressentis de chaque professionnel. Intérêt dans le fait de confronter les différents positionnements des intervenants. Prise de conscience des rôles, des missions, mais aussi des limites de chacun »*

- **« je.tu.il... »** : Au travers de ces évaluations, on mesure que les objectifs du programme *« Ecoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre »*, tels qu'ils sont définis dans le dépliant de présentation, sont atteints : offrir les moyens de réfléchir aux difficultés de repérage et d'évaluation d'une situation à risques, porter un regard constructif et global sur les pratiques de chacun, interroger les savoirs et les savoir-faire, favoriser la mise en place de réseaux interdisciplinaires de prévention.

De même les objectifs de la formation sont réalisés : les stagiaires se sont aussi bien approprié l'outil – qui leur paraissait très complexe à manier en début de formation – que la posture d'accueil, d'échange, de partage et d'ouverture, nécessaire à la conduite des sessions de formation qu'ils ont à l'évidence aujourd'hui la capacité de mener. Ainsi, exposer devant l'ensemble du groupe le travail effectué - documents écrits à l'appui, et cela de façon critique et constructive - témoigne d'une véritable formation en termes de changement, conséquence du climat de confiance instaurée par le fait de se connaître, de se reconnaître et de se questionner ensemble en respectant la place de chacun.

Il faut de plus noter le bénéfice de souplesse, d'aisance, de simplicité qui s'est progressivement développé au cours de la formation, chacun trouvant sa façon de fonctionner à l'intérieur du cadre imposé.

*« Après tout on sait.... »* dira l'un des groupes, témoignant du travail effectué....

Ainsi les formateurs de **« je.tu.il... »** peuvent se retirer, au profit des formateurs du département et conformément aux objectifs de départ.

**Marie-françoise Vialaton** : Le bilan est très positif, tout le monde a pris du plaisir à faire cette formation et les objectifs ont été atteints, même si cela a demandé un vrai travail de rigueur et d'énergie et un soutien logistique solide. Au niveau départemental, les liens se

sont resserrés entre les institutions (Parquet, Conseil Général). Sur le secteur de Noisiel, par exemple, où il y avait eu une affaire de placement à l'Aide sociale à l'enfance avec des interventions assez violentes, nous avons eu un vrai débat avec la Police, le Conseil général et le Substitut aux mineurs. Ce dernier a pu se replacer au même niveau que les autres acteurs et dire que lui aussi avait eu des doutes sur cette affaire. Dans un autre registre, un protocole avec l'Education Nationale a pu se travailler avec beaucoup de sérénité.

En termes de financement, nous avons calculé que la formation revenait à 176 euros par personne. Calcul basé sur le coût total divisé par le nombre de formateurs et le nombre d'animateurs, et sachant que le travail va continuer ensuite.

Il faut saluer enfin la qualité de l'investissement de l'ensemble des stagiaires – formateurs, tant dans le processus de formation que dans la mise en place des premières sessions et sans lesquels les objectifs n'auraient pu être atteints.

La question qui se pose à nous maintenant est d'imaginer la suite de l'action.

Nous avons choisi de poursuivre sur les trois territoires concernés afin d'avoir une référence collective existante plus outillée sur les questions du repérage, de l'évaluation de l'enfance en danger. L'objectif à atteindre est de former 52 personnes sur chaque territoire, pour un maillage plus cohérent, puis dans un deuxième temps d'ajouter deux territoires, toujours selon le critère d'indicateur du nombre de signalements.

Les groupes étant autonomes, dans le but d'organiser les prochaines sessions sur 2005/2006, une réunion est prévue avec les institutions le 13 septembre prochain et avec les formateurs, le 7 octobre.

## **6- Conclusion « je.tu.il... »**

A l'issue de cette formation, une première évidence s'impose : le programme « Ecoutons ce que nous n'avons pas envie d'entendre » répond à un véritable besoin ; besoin qui nous avait amené à concevoir l'outil. Ressenti de façon plus ou moins explicite par les différents professionnels en amont de la formation, ce besoin s'est progressivement révélé au fur et à mesure de son déroulement au travers des bénéfices apportés, tant sur le plan individuel que collectif, que l'on pourrait essentiellement qualifier de bénéfices d'humanité. Il reste bien sûr à en évaluer les effets à moyen et long terme, au travers d'indices tels que le nombre et la nature des signalements, la pérennisation de l'action, etc.

L'ensemble du processus de formation tel qu'il s'est déroulé nous amène à poser quelques réflexions, sous forme de réponses aux interrogations préalables mais aussi sous forme de préconisations :

- Le principe même de la formation telle qu'elle a été pensée et telle qu'elle est proposée est générateur de souplesse de fonctionnement, malgré une apparente lourdeur du protocole : une fois les stagiaires réunis autour de l'outil, les échanges se font naturellement, dans le plaisir et l'efficacité, le décroisement permettant de pallier les manques. Le protocole pédagogique s'en trouve ainsi validé.
- Il semble cependant absolument nécessaire pour atteindre cet objectif qu'une personne puisse être responsable de l'action dans le département, personne dont la fonction comme l'autorité soit à même de mobiliser l'ensemble des partenaires et des moyens logistiques et humains, comme cela a été le cas de Marie-Francoise Vialaton en Seine et Marne.
- Le « traumatisme » suscité par la découverte de l'outil, quand il n'est pas accompagné, se transforme en réel bénéfice de formation quand son usage est maîtrisé au fur et à mesure de la progression des sessions, la question technique se trouvant reléguée derrière l'humanité et l'échange.

Ainsi sommes nous convaincus de la nécessité de poursuivre dans cette voie novatrice malgré les difficultés que nous rencontrons à installer cette formation, suite pourtant aux nombreuses demandes d'information que nous avons reçues ou présentations menées dans différents départements. Le travail produit par l'outil permet une réelle relation et collaboration pluri professionnelle. S'il semble qu'une action de ce type rentre dans les missions des Conseils généraux pour une meilleure protection de l'enfance et une meilleure prise en compte des difficultés rencontrées notamment par les travailleurs sociaux, c'est certainement grâce à une impulsion des responsables politiques que la nécessité reconnue par tous de mettre en place ce type de formation pourra se décliner en une véritable mise en application.